

Le Bachelor Agro GAT concerne les filières de la production végétale, c'est-à-dire les grandes cultures, les cultures spécialisées, la viticulture, les cultures fourragères, mais aussi la polyculture-élevage.

Cette formation permet aux établissements d'enseignement de donner une orientation selon les partenariats, les territoires et les besoins locaux ; c'est le cas de cette formation orientée Cognac et spiritueux.

Ce diplôme s'inscrit dans la continuité des diplômes de niveau Bac +2 dans les domaines de l'agronomie, de la viticulture-oenologie, de l'agriculture durable, des métiers du végétal, sans exclure le BTSA ACS'AGRI.

Il conduit à des activités d'encadrement ou d'accompagnement des structures, filières et territoires, de responsable d'entreprise agricole, d'assistance d'ingénieur.

Le Bachelor Agro mention « Génie agronomique et transitions – Parcours Cognac et autres spiritueux » forme des professionnels capables d'assurer la conduite d'un vignoble (avec mise en oeuvre de pratiques agroécologiques), d'élaborer une distillation, de manager des équipes dans leur périmètre technique et administratif.

L'une des spécificités de cette mention est de proposer un enseignement approfondi en distillation, au coeur des savoir-faire des spiritueux.

Cette formation est proposée en formation scolaire, par apprentissage et en formation continue

Au programme

Le diplôme s'articule autour de 4 grandes unités de formation :

- Productions agro-vitivinicoles
- Elaboration des spiritueux
- Management et gestion
- Expertise professionnelle et projet

Le diplôme comprend 10 blocs de compétences :

5 blocs de compétences transversales : capacité à travailler en autonomie et en responsabilité au sein d'une organisation

2 blocs de compétences communes : gestion du travail et accompagnement au changement dans les organisations agricoles

3 blocs spécifiques à la mention : pilotage stratégique d'une organisation agricole ; pilotage d'un système de production ; conseil

Et après ?

Les diplômés peuvent travailler :

dans des exploitations agricoles, des organismes de conseil agricole, des coopératives et entreprises de négoce, des instituts techniques ...

Ils peuvent accéder aux fonctions suivantes :

Second d'exploitation viticole, Responsable de production viticole, Responsable de distillation, Second de chais, Conseiller agricole spécialisé...

Et pour poursuivre ses études ?

Formation d'ingénieur avec une spécialisation AgroViti ou Viit-oenologie via le concours voie licence/bachelor

Diplôme National d'Oenologue (DNO)

Master Sciences de la vigne et du vin